



BANQUE COMMUNE D'ÉPREUVES

CODE ÉPREUVE :

270

ESCP_AEHE

Conception : E.S.C.P. – E.A.P.

OPTION ECONOMIQUE

ANALYSE ECONOMIQUE & HISTORIQUE

DES SOCIÉTÉS CONTEMPORAINES

Lundi 5 Mai 2008, de 8 h. à 12 h.

L'ouverture des économies a-t-elle modifié fondamentalement la nature des crises financières ?

N.B. :

Tout verbiage doit être évité et il est expressément recommandé de ne pas dépasser huit pages, sauf justification par la qualité du résultat.

Il sera tenu compte des qualités de plan et d'exposition, ainsi que de la correction de la langue.

Il n'est fait usage d'aucun document ; l'utilisation de toute calculatrice et de tout matériel électronique est interdite.

Le sujet invitait à une réflexion sur l'impact de l'ouverture des économies sur la nature des crises financières.

Il fallait prendre soin de bien cerner les contours du sujet pour en appréhender toutes les dimensions. La crise financière, définie comme la dévalorisation brutale du prix d'actifs financiers conduisant à une altération des circuits de financement, recouvrait un champ assez large. Ceci permettait de ne pas réduire la « crise financière » à sa seule composante boursière et d'envisager également la question de la crise bancaire, de la crise monétaire (accès à la liquidité) et de la crise de change.

Le sujet permettait aux candidats de mobiliser nombre de références théoriques et historiques : Fisher et la déflation par la dette, Minsky et l'instabilité financière, les analyses de la crise de 1929 (notamment Galbraith et Friedman), etc. Les candidats pouvaient également faire référence à l'actualité plus récente, avec la crise des « subprimes », le phénomène du « carry trade », les crises de change en Asie en 1997, la situation japonaise depuis les années 1990.

Le questionnement sur la nature de la crise financière invitait les candidats à décrire avec précision les enchaînements d'une crise, plutôt que de s'en tenir à des généralités sur les conséquences macroéconomiques de la crise financière. En particulier, les notions centrales d'effet de levier, de bulle boursière et immobilière, de cycle financier, de risque de crédit, de titrisation des dettes, de course aux dépôts (bank run), de rationnement du crédit (credit crunch), de prêteur en dernier ressort, d'effet de richesse, de surendettement, de crise de liquidité/de solvabilité, de prime de risque pouvaient être mobilisées avec profit. Le jury insiste sur la nécessité pour les candidats de bien maîtriser les mécanismes économiques sous jacents plutôt que de réciter des pans entiers de cours, sans prêter attention à la rigueur et à la justesse du raisonnement. La capacité de réflexion, de construction d'une problématique argumentée reste une qualité essentielle de l'épreuve.

Le lien entre crise financière et ouverture des économies n'a pas été toujours fait de manière convaincante. Plusieurs pistes méritaient d'être développées, notamment quant à la vitesse de diffusion et aux canaux de transmission d'une crise financière (via par exemple le taux de change et les mouvements internationaux de capitaux) d'un pays à l'autre. De même, la relation entre crise financière et crise de change a été délaissée par nombre de candidats, tout comme la question de la supervision et de la prévention des crises financières par les institutions internationales.

Le sujet s'est avéré assez discriminant en termes de notation. Le jury se félicite de la présence de copies qui font montrent à la fois d'une solide culture générale et d'une capacité à raisonner en s'appuyant tant sur des raisonnements économiques que sur des illustrations historiques.